

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/04/2022

LE PANIER DE FRAISES, DE JEAN SIMÉON CHARDIN, RECONNU TRÉSOR NATIONAL

Le ministère de la Culture a décidé de refuser la délivrance du certificat d'exportation pour cette œuvre emblématique de Chardin (1699-1769).

La peinture, intitulée aujourd'hui Le Panier de fraises ou Panier de fraises des bois, occupe une place à part dans la production de Jean Siméon Chardin. Jalon incontournable dans l'histoire des natures mortes de la peinture occidentale, cette œuvre magistrale constitue par sa modernité un trait d'union sans équivalent entre l'héritage hollandais transcendé par Chardin et les mouvements artistiques précurseurs de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle, et représente la quintessence ultime de l'art de ce peintre majeur.

Réapparue récemment sur le marché de l'art, l'œuvre est bien connue des spécialistes de Chardin depuis la seconde moitié du XIXe siècle et a été présentée dans de nombreuses expositions au XXe siècle. Elle est vraisemblablement la dernière composition de Chardin de cette importance encore en mains privées en France.

A la suite de l'avis favorable de la Commission consultative des trésors nationaux, le ministère n'accordera pas le certificat d'exportation demandé pour cette œuvre exceptionnelle, lui conférant ainsi le statut de trésor national pour une période de trente mois qui s'ouvrira à compter de la notification de cette décision au propriétaire du tableau.

Ce délai sera mis à profit pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation d'une acquisition au bénéfice des collections nationales publiques en vue de permettre au Panier de fraises de rejoindre les œuvres du peintre déjà conservées au musée du Louvre.

Contact presse Ministère de la Culture

Mél: service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr